

**COMPTE-RENDU
CONSEIL COMMUNAL TALENCE NORD
RÉUNION RESTREINTE
5 JUIN 2018**

La réunion restreinte de ce soir est organisée afin que Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Communal Nord la nouvelle Présidente de cette instance. Il s'agit de Madame CHABBAT, Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire. C'est l'occasion d'aborder ensemble un certain nombre de points mais également d'informer les conseillers sur l'avancement de certains projets.

1 – Le stationnement réglementé

Il est rappelé les grands principes de la zone bleue et les raisons du maintien d'une zone payante. Cette réglementation s'accompagne d'une recherche d'augmentation de l'offre des places de stationnement sur le périmètre concerné (80 places ont été créées rues Basch et Floquet) et la Ville est en attente d'une réponse pour un autre emplacement à l'angle des rues Danguilhem et Beaulieu.

Monsieur le Maire remercie également le Conseil Communal Nord pour son travail qui a abouti à la mise en place d'un dispositif de quartier apaisé. Le stationnement reste un sujet majeur pour le Conseil Communal avec notamment la réalisation de nombreux logements à Peybouquey ainsi que sur l'emplacement de la salle de la Médoquine. Dans le même ordre d'idée, il est remonté les nuisances causées par le stationnement du personnel du CTM et du Secours Populaire rues Roustaing et Louise. La Ville cherche des solutions pour résoudre ces nuisances.

2 – Les halles du centre-ville

Le chantier suit son cours dans les délais, l'oeuvre d'art de l'équipement a été choisie. Biltoki boucle le choix des candidatures des commerçants. Le début des agencements intérieurs doit prochainement débiter et l'ouverture sera effective entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre 2018.

3 – Arceaux à vélos

Il faut réfléchir à l'implantation de ces équipements issus du budget participatif 2017. Le choix des emplacements pourra être fait par le groupe de travail qui va être mis en place pour le plan potelets.

4 – Château des Arts

La Mairie va acquérir prochainement ce bien immobilier. Son devenir est en cours de réflexion. D'ores et déjà Monsieur le Maire annonce que le parc va devenir un jardin public dès le mois de septembre 2018 et que dans le cadre de la Journée du Patrimoine du 15 septembre 2018 les Talençais auront la possibilité de visiter l'intérieur du château.

L'état général du bâti (château et bungalows) laisse à désirer. Des dépenses importantes seraient nécessaires pour la réhabilitation de l'ensemble. C'est pour cela que l'accès aux préfabriqués sera certainement interdit dans un premier temps.

Il y aura une consultation auprès des habitants pour savoir ce qu'ils souhaitent faire de ce lieu. Un projet global intégrant le Château des Arts, les serres de la ville et le Centre Animation Jeunesse est à mettre en place.

5 – Travaux de voirie rue Jean Iriquin à proximité de l'école Gambetta

Les travaux se poursuivent : les barrières et arceaux à vélos seront remis en place. Il y aura également un traçage au sol d'un zébra fin juin.

6 – Plan potelets

Ce plan fera l'objet d'une présentation publique le 12 juin prochain. Chaque Conseil Communal va décider dans son périmètre de l'implantation de ces équipements.